

**ATELIER DE VULGARISATION DES PROCEDURES D'EXECUTION DES
DEPENSES DES PROJETS COFINANCES.**

ALLOCUTION
DE MONSIEUR CHARLES KOFFI DIBY

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Hôtel du Golf, le mercredi 02 Juillet 2008

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des
organisations internationales,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et
Chefs de Projets,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un agréable devoir pour moi, de prendre la parole ce matin, à
l'occasion de la cérémonie d'ouverture du présent atelier de
« **vulgarisation des procédures d'exécution des dépenses des projets
cofinancés** ».

Je saisis cette opportunité pour exprimer mes sincères remerciements et
la gratitude du Gouvernement, à l'ensemble de nos partenaires, pour leur
soutien constant.

Cette marque de sympathie s'adresse également à tous ceux qui ont bien voulu accepter de rehausser cette rencontre, de leur présence distinguée.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Le thème de cet atelier : « **vulgarisation des procédures d'exécution des dépenses des projets cofinancés** », constitue à notre sens, une interpellation de tous les acteurs des projets, dans la recherche de l'efficacité et d'une performance accrues.

En effet, cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la relance de la coopération au plan opérationnel, avec l'ensemble de la communauté financière internationale.

Je voudrais me féliciter des acquis tangibles de cette reprise, qui se traduit par de nombreux financements, ou perspectives de financement. Il s'agit notamment de :

- la réactivation du portefeuille de projets et certains dons de la Banque Mondiale, avec un montant global estimé à 652 millions de dollars, soit environ 273 milliards de FCFA, dont **environ 102 milliards au titre des projets** ;
- l'appui institutionnel et multisectoriel à notre pays sous forme de don de la Banque Africaine de Développement, d'un montant de **20 millions** d'unité de compte (UC), soit environ **15 milliards de FCFA** ;
- l'appui de l'Union Européenne sous le 10^{ème} FED, d'un montant de **218 millions d'euros** soit environ **143 milliards de FCFA, au titre des** cinq prochaines années.

Vu l'importance des montants susmentionnés, auxquels il convient d'ajouter les contributions de nombreuses autres institutions et Etats, il y a de saluer encore une fois, l'engagement de la communauté des bailleurs, à nos côtés.

Nous apprécions pleinement l'expression de cette solidarité à l'endroit de l'Etat de Côte d'Ivoire et du peuple ivoirien, dans leur aspiration à la sortie de crise, à la relance économique post conflit et au bien être de chacun.

Ce faisant, il est urgent de réfléchir sur les dispositions à prendre pour tirer avantage de ces financements, en optimisant leur emploi à la satisfaction des besoins des populations.

Il convient à cet égard de corriger les dysfonctionnements qui se traduisent par le faible taux de décaissement, estimé selon la Banque Mondiale, à moins de 12%, c'est-à-dire le plus faible de la sous région ouest africaine.

De plus, les projets mettent souvent trois fois plus de temps à être exécutés, avec parfois des soldes non décaissés représentant, dans certains cas, plus de **40%** du montant total des financements accordés, à la clôture de ceux-ci.

Ce constat traduit des difficultés à surmonter et nous oblige, en notre qualité de bénéficiaire des appuis, à examiner nos procédures et les ajuster aux contraintes des projets cofinancés, sans sacrifier la rigueur dans la gestion de nos finances publiques.

C'est pourquoi, deux instructions relatives aux procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets d'investissement cofinancés par les bailleurs de fonds extérieurs, ont été prises par nos soins, le 5 mars 2008.

Il vous revient à présent, chers collaborateurs du Ministère de l'Economie et des Finances et des Ministères Techniques, de vous les approprier, en visant un rythme d'exécution en phase avec les objectifs des projets et les attentes des populations.

A nos partenaires, je veux partager l'engagement dans une collaboration constructive et efficace. Les performances recherchées nécessitent un effort soutenu et concerté. J'y attacherai la plus grande attention.

D'ores et déjà, je me réjouis de cette vision partagée et des perspectives allant dans le sens de la recherche de l'efficacité de l'aide publique au développement, en faveur de la Côte d'Ivoire.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais terminer mon propos, en souhaitant plein succès aux travaux de cet atelier.

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles.